



# Conseils pratiques pour gérer votre traitement anticancéreux oral à domicile

Comme pour tout médicament, le suivi de la prescription médicale est nécessaire à son efficacité. Voici quelques conseils pour vous aider à gérer votre traitement anticancéreux pris par voie orale.

## Avant de commencer...

	Il est préférable de vous faire délivrer vos médicaments dans la <b>même pharmacie</b> .
	En cas de <b>changement ou d'arrêt de traitement</b> , pensez à ramener les boîtes restantes (même entamées) à votre <b>pharmacien</b> .
	<b>Evitez de stocker</b> les boîtes de médicaments inutilisées chez vous. Les garder <b>hors de portée</b> des personnes non concernées.
	Evitez de prendre <b>des médicaments non prescrits</b> . Indiquez à votre cancérologue, pharmacien ou médecin traitant <b>tous les médicaments que vous prenez régulièrement ou souhaitez prendre même sans ordonnance</b> .

## Pour bien prendre votre traitement...

	Soyez vigilant sur le <b>mode de conservation</b> de vos médicaments (température de stockage, à l'abri de la chaleur, lumière et humidité).
	<b>Si vous préparez vous-même votre traitement :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les emballages s'ouvrent à la main au moment des prises.</li><li>- Conservez de préférence votre traitement dans son emballage d'origine. Vous pouvez prévoir un pilulier uniquement pour votre traitement contre le cancer, sans le mélanger avec les autres médicaments.</li><li>- N'écrasez pas, ne coupez pas et ne croquez pas vos comprimés. N'ouvrez pas et ne mâchez pas vos gélules.</li></ul>
	- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre pharmacien pour vérifier la bonne compréhension de la prescription. Un infirmier libéral peut également se déplacer à votre domicile pour vous aider à bien suivre votre traitement (sur prescription médicale).
	<b>Conseils de prise :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le traitement se prend <b>en position assise</b>.</li><li>- Prenez vos médicaments <b>les uns après les autres</b>.</li><li>- <b>Respectez rigoureusement les jours et les horaires de prise</b> de votre traitement indiqués par votre spécialiste.</li><li>- Pas de diminution ou d'augmentation des doses sans accord de votre spécialiste.</li></ul>
	<b>Evitez les tisanes</b> à base de millepertuis ou de nouvelles plantes aux effets mal connus, ainsi que le <b>pamplemousse</b> (jus et fruit). Signalez les autres produits éventuels que vous prenez (phyto/aromathérapie, compléments...)



En cas de brûlures d'estomac, ne prenez pas de traitement **sans avis de votre médecin ou de votre pharmacien.**



Aidez-vous d'un **document de suivi** (carnet/classeur de suivi, agenda, ...) qui peut être complété par vous-même ou par une tierce personne. **Notez-y les prises et montrez-le** aux différents professionnels de santé qui vous prennent en charge.

### Pendant votre traitement ...



Votre traitement peut entraîner des **risques de chute, des troubles de la concentration** ⇒ Prenez des temps de **repos** et préservez une **activité physique**.



Il est important de bien vous alimenter ⇒ prenez des **repas réguliers** de préférence riches en protéines (œufs, viandes, lait, poissons...). Votre **poids est à surveiller** régulièrement. En cas de perte ou de prise de poids trop importante, contactez votre médecin.



Veillez à boire davantage d'eau pour le bon fonctionnement de vos reins, sauf contre-indication médicale.



En cas de **vomissements**, rincez-vous la bouche à l'eau froide et attendez 1 à 2 heures avant de manger ; ne prenez pas une nouvelle fois votre traitement sauf indication contraire.



En cas de **fatigue ou d'intolérance** (vomissement, constipation, diarrhée, perte d'équilibre, confusion, troubles de l'humeur ...), il est important de contacter votre médecin.



En cas d'**oubli de prise du traitement**, contactez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier (libéral, d'établissement ou de réseau de santé).



**N'arrêtez pas votre traitement sans avis médical.**

En cas de problème d'**isolement** et de **difficultés pour gérer** vos traitements et/ou vos effets secondaires : faites-vous aider par votre médecin traitant, votre pharmacien, un infirmier à domicile, un réseau de santé, votre auxiliaire médical ...

**Note spécifique du professionnel de santé :**

.....  
 .....

☎ contact téléphonique : ...../...../...../...../.....

Remerciements au Comité des Patients du CHRU Brest

V2 27/03/2017